

Conditions Générales de Vente

Version du 17/09/2026

Article 1. Identification du prestataire

Les présentes conditions générales de vente régissent les prestations proposées par :

Fabien ETIENNE, entrepreneur individuel (EI)
10 chemin du Charme, 37380 Crotelles, France
SIREN : 109 321 265, SIRET : 109 321 265 00018
Activité : enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (APE 8551Z)
Titulaire du BPJEPS Activités de la Forme, mention Haltérophilie-Musculation

Email : fabien.morpho.contact@gmail.com
Téléphone : 06 76 98 00 29
Instagram : @fabien.morpho

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Article 2. Objet et champ d'application

Les présentes conditions s'appliquent à l'ensemble des prestations vendues à distance à des consommateurs. Toute commande implique leur acceptation sans réserve.

Le prestataire se réserve le droit de les modifier à tout moment. Les conditions applicables à une commande sont celles en vigueur au jour de cette commande, et acceptées par le client lors de sa souscription.

Article 3. Description des prestations

3.1 Analyse morpho-anatomique personnalisée

Étude des caractéristiques morpho-anatomiques du client à partir des informations, mesures et photographies qu'il transmet, assortie de recommandations personnalisées portant sur le choix et l'exécution de ses exercices.

La prestation est délivrée sous forme d'un document écrit au format PDF, adressé par voie électronique.

Pendant les **quatorze (14) jours** suivant la livraison, le client peut adresser par email au prestataire ses questions portant sur le contenu de l'analyse livrée. Ces échanges ne constituent pas un suivi et n'incluent ni programme d'entraînement ni nouvelle analyse.

Prix : 90 € TTC. Délai de livraison : 3 jours maximum à compter de la réception du questionnaire complet.

3.2 Coaching avec suivi

L'accompagnement se compose de **deux prestations distinctes**, vendues ensemble :

Prestation	Prix	Nature
Le programme personnalisé	100 € TTC	Document unique, livré en une fois
Le suivi et les ajustements	100 € TTC	Service exécuté sur 4 semaines

Prix total : 200 € TTC par bloc de 4 semaines.

L'accompagnement est proposé selon trois formules :

Formule	Durée	Prix	Soit par bloc
Un bloc	4 semaines	200 € TTC	200 €
Trois blocs	12 semaines	540 € TTC	180 €
Six blocs , proposée uniquement lors d'un renouvellement	24 semaines	1 020 € TTC	170 €

Dans chaque formule, chaque bloc comprend les deux mêmes prestations, un programme personnalisé et un suivi, et chaque versement se répartit pour moitié entre le programme et le suivi du bloc qu'il finance. Les montants correspondants figurent à l'article 4.

Chaque bloc est construit dans la continuité du précédent, à partir du bilan de fin de bloc.

Le programme est construit à partir du profil, des objectifs et des contraintes du client. Le suivi comprend l'analyse vidéo des exécutions, le suivi de progression, les ajustements en cours de bloc et un bilan de fin de bloc.

Délai de construction du programme : 5 jours à compter de la réception de l'acompte et des deux questionnaires complétés.

Le suivi démarre le lundi suivant l'envoi du programme.

3.3 Nature des prestations

Le prestataire est éducateur sportif diplômé. Il n'est ni médecin, ni kinésithérapeute, ni diététicien. Les prestations ne constituent en aucun cas un diagnostic, un traitement ou un avis médical.

Article 4. Commande et modalités de paiement

4.1 Analyse morpho-anatomique

1. Le client coche la case d'acceptation des présentes conditions générales de vente, puis règle intégralement les 90 € par carte bancaire sur la page de paiement sécurisée
2. Dès le paiement validé, il accède au questionnaire à compléter (informations, mesures, photographies)
3. Le prestataire réalise et livre l'analyse sous 3 jours à compter de la réception du questionnaire complet

4.2 Coaching avec suivi, formule un bloc

1. Le client complète les deux questionnaires de pré-coaching
2. Il verse un acompte de 100 €, correspondant au programme personnalisé
3. Le prestataire construit le programme sous 5 jours et informe le client dès qu'il est prêt
4. Le client règle le solde de 100 €, correspondant au suivi
5. Le programme et les documents annexes sont adressés dès réception de ce solde
6. Le suivi démarre le lundi suivant

4.3 Coaching avec suivi, formule trois blocs

La formule trois blocs est payable au choix du client, en une fois ou en trois versements.

Paiement en une fois. Le client règle 540 € à la commande, après avoir complété les deux questionnaires. Le prestataire construit alors le programme du premier bloc sous 5 jours et l'adresse avec les documents annexes ; le suivi démarre le lundi suivant. Chaque bloc est financé à hauteur de 180 €, soit 90 € pour le programme et 90 € pour le suivi.

Paiement en trois versements.

Versement	Montant	Échéance	Répartition
Premier bloc	200 €	Acompte de 100 € après les questionnaires, solde de 100 € à la livraison du programme	100 € programme, 100 € suivi
Deuxième bloc	170 €	Au plus tard 2 jours avant le début du deuxième bloc	85 € programme, 85 € suivi
Troisième bloc	170 €	Au plus tard 2 jours avant le début du troisième bloc	85 € programme, 85 € suivi

Le premier bloc suit le déroulé de la formule un bloc (article 4.2). Chaque versement suivant déclenche la construction et l'envoi du bloc qu'il finance.

4.4 Coaching avec suivi, formule six blocs

La formule six blocs est proposée uniquement au client qui renouvelle son accompagnement. Elle est payable au choix du client :

- **en une fois**, 1 020 € réglés avant la construction du premier bloc de la formule ; chaque bloc est alors financé à hauteur de 170 €, soit 85 € pour le programme et 85 € pour le suivi ;
- **en six versements de 170 €**, chacun réglé au plus tard 2 jours avant le début du bloc qu'il finance, et réparti à raison de 85 € pour le programme et 85 € pour le suivi du bloc qu'il finance.

Construction des blocs suivants. Le prestataire ne commence la construction d'un bloc qu'à réception du versement qui le finance, et dispose pour cela du délai de 5 jours prévu à l'article 3.2. Un client qui règle son versement moins de 5 jours avant le début du bloc accepte que sa livraison intervienne après cette date ; le bloc démarre alors à sa livraison, pour une durée complète de 4 semaines.

4.5 Engagement des formules trois et six blocs

Les formules trois blocs et six blocs constituent un **engagement ferme** sur l'ensemble des blocs souscrits, sous réserve du droit de rétractation prévu à l'article 5.

Passé le délai de rétractation, le client qui souhaite interrompre l'accompagnement ne peut obtenir le remboursement des sommes déjà versées, et les versements restants demeurent dus aux échéances prévues.

4.6 Moyen de paiement

- **Analyse morpho-anatomique** : paiement par carte bancaire, via la plateforme de paiement sécurisé Stripe. Le prestataire n'a jamais accès aux données de carte du client.
- **Coaching avec suivi** : paiement par virement bancaire, aux coordonnées communiquées par le prestataire.

Une facture est adressée pour chaque versement.

4.7 Défaut de paiement

À défaut de règlement du solde, **aucun document n'est transmis au client** : ni programme, ni documents annexes, ni suivi.

L'acompte demeure acquis au prestataire, celui-ci correspondant au travail de conception du programme, effectivement réalisé et livrable.

Dans les formules trois et six blocs, un versement non réglé à son échéance suspend la construction et l'envoi du bloc qu'il finance, jusqu'à son règlement. Cette suspension ne décale pas le calendrier des échéances et ne dispense pas le client des sommes restant dues au titre de son engagement.

4.8 Renouvellement

Le renouvellement n'est jamais automatique. À l'issue du dernier bloc souscrit, en l'absence de nouvelle commande, l'accompagnement prend fin naturellement.

4.9 Déduction de l'analyse morpho-anatomique

Le client qui a commandé une analyse morpho-anatomique bénéficie d'une déduction de 90 € sur le premier bloc de son coaching avec suivi, à condition de le commander dans les trois (3) mois suivant la livraison de l'analyse. Cette déduction s'impute sur la part programme de ce premier bloc :

- **formule un bloc** : l'acompte est ramené à 10 €, le solde de 100 € reste inchangé ;
- **formule trois blocs payée en une fois** : 450 € au lieu de 540 € ;
- **formule trois blocs payée en trois versements** : le premier versement est ramené à 110 € (acompte de 10 €, solde de 100 €), les deux versements suivants restent inchangés.

La déduction s'applique une seule fois par analyse. Elle ne concerne pas la formule six blocs, réservée au renouvellement.

Article 5. Droit de rétractation

5.1 Principe

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de **quatorze (14) jours** à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision.

Ce droit s'exerce par toute déclaration dénuée d'ambiguïté adressée au prestataire, par email ou par courrier. Un formulaire type figure en annexe des présentes conditions.

5.2 Exécution avant la fin du délai

Pendant ce délai de quatorze jours, le prestataire ne peut commencer l'exécution de la prestation qu'à la demande expresse du client.

Lors du remplissage du questionnaire, le client est invité à formuler cette demande et à reconnaître expressément qu'il perdra son droit de rétractation sur la prestation une fois celle-ci pleinement exécutée, conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation.

5.3 Effets sur l'analyse morpho-anatomique

Le droit de rétractation s'éteint à la livraison de l'analyse.

Tant que l'analyse n'a pas été livrée, le client peut se rétracter et obtenir le **remboursement intégral** des sommes versées, sous quatorze jours.

5.4 Effets sur le coaching avec suivi

Le programme personnalisé (100 €) : le droit de rétractation s'éteint à la livraison du programme, celui-ci constituant une prestation pleinement exécutée. Avant cette livraison, le client peut se rétracter et obtenir le remboursement de son acompte.

Le suivi (100 €) : le droit de rétractation demeure pendant quatorze jours. Si le client l'exerce alors que le suivi a commencé, il règle un montant proportionnel à la part de suivi déjà fournie, calculée au prorata du nombre de jours écoulés sur les vingt-huit jours du bloc. Le solde lui est remboursé sous quatorze jours.

5.5 Effets sur les formules trois et six blocs

Le délai de quatorze jours court à compter de la souscription de la formule. S'il exerce son droit de rétractation pendant ce délai :

- **pour le premier bloc**, les règles de l'article 5.4 s'appliquent, sur la base des montants de programme et de suivi fixés à l'article 4 pour la formule et le mode de paiement choisis ;
- **pour les blocs suivants**, qui n'ont pas commencé, le client ne doit rien : les sommes déjà versées à ce titre lui sont intégralement remboursées et les versements restants ne sont pas dus.

Passé ce délai, l'article 4.5 s'applique.

5.6 Remboursement

Tout remboursement est effectué par virement, sur le compte ayant servi au règlement, dans un délai maximal de quatorze jours à compter de la réception de la demande de rétractation.

Article 6. Obligations du client

Le client s'engage à :

- Fournir des informations **exactes, complètes et à jour**, notamment concernant ses douleurs, blessures, pathologies et limitations physiques
- Signaler sans délai tout changement survenant avant ou pendant la prestation
- Respecter les consignes d'exécution transmises
- S'assurer qu'aucune contre-indication médicale ne s'oppose à la pratique de l'activité physique ; la consultation d'un médecin est recommandée avant tout début ou reprise d'entraînement

Le programme est construit à partir des seuls éléments déclarés par le client. Une information inexacte, incomplète ou non communiquée en compromet la pertinence.

Article 7. Responsabilité

Le client demeure **seul responsable** de l'exécution des exercices, de l'écoute de ses sensations pendant l'entraînement et du respect de ses propres limites.

Le prestataire ne peut être tenu responsable :

- D'une blessure ou d'un incident résultant d'une information inexacte, incomplète ou non communiquée par le client
- D'une blessure résultant d'une exécution non conforme aux consignes transmises
- D'une blessure résultant de la poursuite d'un exercice malgré l'apparition d'une douleur
- Des conséquences d'une pathologie ou d'une contre-indication médicale non déclarée

Le prestataire est tenu à une **obligation de moyens** et non de résultat. Aucun résultat physique, esthétique ou de performance n'est garanti, ceux-ci dépendant de facteurs que le prestataire ne maîtrise pas : assiduité, récupération, alimentation, sommeil, contexte de vie et caractéristiques individuelles.

Article 8. Propriété intellectuelle

L'ensemble des documents transmis (programme d'entraînement, analyse morpho-anatomique, feuilles de suivi, guides, ressources annexes) ainsi que la méthode d'analyse et les supports qui la composent, demeurent la **propriété exclusive et entière du prestataire**.

Ils sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

Le client bénéficie d'un **droit d'usage strictement personnel, non exclusif, non cessible et non transférable**, limité à sa propre pratique.

Sont formellement interdits, à titre gratuit comme à titre onéreux :

- La reproduction, totale ou partielle, de tout ou partie des documents
- Leur diffusion, transmission, partage ou mise à disposition de tiers, par quelque moyen que ce soit, y compris sur les réseaux sociaux, forums, messageries ou plateformes de partage
- Leur revente, leur location ou leur cession
- Leur utilisation à des fins professionnelles, commerciales ou d'enseignement
- Leur adaptation, leur modification ou l'élaboration d'œuvres dérivées
- L'extraction de la méthode, de la structure ou des repères qui les composent en vue d'une réutilisation

Toute violation de ces dispositions engage la responsabilité civile et pénale du client. La contrefaçon est punie par l'article L335-2 du Code de la propriété intellectuelle de **trois ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende**.

Le prestataire se réserve le droit d'engager toute action utile, ainsi que de mettre fin immédiatement à l'accompagnement, sans remboursement, en cas de manquement constaté.

Article 9. Données personnelles

9.1 Données collectées

Sont collectées les données d'identité et de contact, les données relatives à la condition physique, à la santé déclarée et aux objectifs, ainsi que les mesures corporelles et les photographies transmises.

9.2 Finalité

Ces données sont traitées dans le seul but de concevoir et d'assurer la prestation commandée. Elles ne sont ni cédées, ni louées, ni transmises à des tiers.

9.3 Durée de conservation

- **Photographies transmises pour une analyse morpho-anatomique** : supprimées dès la livraison de l'analyse
- **Photographies et vidéos transmises dans le cadre d'un suivi** : conservées pendant la durée du suivi uniquement, puis supprimées à son terme
- **Données d'identité, de contact et de facturation** : conservées pour la durée légale de conservation des documents comptables

9.4 Droits du client

Conformément au Règlement général sur la protection des données, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition. Ces droits s'exercent par simple demande à fabien.morpho.contact@gmail.com.

9.5 Utilisation à des fins de communication

Aucune photographie, vidéo ou donnée du client n'est utilisée à des fins de communication sans son **accord exprès, spécifique et distinct**, recueilli séparément.

Cet accord est **facultatif** : il ne conditionne en rien la prestation, et son refus n'a aucune conséquence. Il est **révocable à tout moment**, par simple demande, sans justification et sans frais.

Article 10. Réclamation et médiation

Toute réclamation doit être adressée au prestataire par email à fabien.morpho.contact@gmail.com.

À défaut de solution amiable, et conformément aux articles L611-1 et suivants du Code de la consommation, le client peut recourir **gratuitement** au médiateur de la consommation suivant :

CM2C, [adresse à compléter], [site internet à compléter]

Le recours au médiateur suppose qu'une réclamation écrite ait préalablement été adressée au prestataire.

Le client peut également recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges.

Article 11. Droit applicable

Les présentes conditions sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, les tribunaux français sont compétents.

Annexe. Formulaire type de rétractation

À compléter et à renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

À l'attention de **Fabien ETIENNE**, 10 chemin du Charme, 37380 Crotelles,
fabien.morpho.contact@gmail.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation ci-dessous :

- Prestation commandée :
- Commandée le :
- Nom du client :
- Adresse du client :
- Date :
- Signature (uniquement en cas de notification sur papier) :